NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2610006 - Basse vallée de la Seille

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2610006

1.3 Appellation du site

Basse vallée de la Seille

1.4 Date de compilation

30/09/1986

1.5 Date d'actualisation

31/05/2010

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,99833°

Latitude : 46,51389°

2.2 Superficie totale

3050 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71018	BANTANGES
71056	BRANGES
71061	BRIENNE
71158	CUISERY
71213	GENETE
71234	HUILLY-SUR-SEILLE
71244	JOUVENCON
71261	LOISY
71359	PRETY
71365	RANCY
71366	RATENELLE
71373	ROMENAY
71508	SAVIGNY-SUR-SEILLE
71528	SORNAY
71549	TRUCHERE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r	1	5	p	P	M	C	C	A	C
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r	0	1	i	P	M	C	C	C	C
B	A026	*Egretta garzetta*	r	0	1	i	P	P	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	w			i	P	P	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	r	50	90	p	P	M	C	B	C	B
B	A029	*Ardea purpurea*	r	2	5	p	P	M	C	C	C	C
B	A031	*Ciconia ciconia*	c			p	R	DD	D			
B	A036	*Cygnus olor*	r	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A053	*Anas platyrhynchos*	w			i	P	P	C	B	C	B

B	A053	*Anas platyrhynchos*	r			i	P	P	C	B	C	B
B	A054	*Anas acuta*	c			i	P	DD	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	1	i	P	M	C	C	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	r	1	1	i	P	M	C	C	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	w			i	P	DD	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	r	1	5	p	R	M	C	B	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	r	0	1	i	P	M	C	B	C	C
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	DD	D			
B	A119	*Porzana porzana*	c	6	6	p	P	M	B	B	C	B
B	A122	*Crex crex*	r	10	20	males	P	M	C	C	A	C
B	A142	*Vanellus vanellus*	r	35	71	p	P	M	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	r			i	P	DD	C	C	B	C
B	A168	*Actitis hypoleucos*	w			i	P	DD	D			
B	A222	*Asio flammeus*	c			i	R	DD	D			
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r			i	R	P	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	r			i	C	P	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p			i	P	P	C	B	C	B
B	A338	*Lanius collurio*	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A767	*Mergellus albellus*	c			i	P	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	w			i	P	P	C	B	C	B
B	A773	*Ardea alba*	c			i	P	P	C	B	C	B
B	A856	*Spatula querquedula*	w			i	R	P	C	B	C	B
B	A856	*Spatula querquedula*	r			i	V	P	D			

B	A857	*Spatula clypeata*	c			i	P	DD	D			
B	A889	*Mareca strepera*	c			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus cristatus*			i	P	X		X		X	
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
A		*Bombina variegata*			i	P	X		X		X	
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	C	X		X		X	
B		*Falco tinnunculus*			i	P			X		X	
B		*Falco subbuteo*			i	R			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Otus scops*			i	P			X			

B		*Athene noctua*			i	P			X			
B		*Merops apiaster*			i	R			X		X	
B		*Upupa epops*			i	P			X		X	
B		*Riparia riparia*			i	P			X		X	
B		*Oenanthe oenanthe*			i	P			X		X	
B		*Locustella naevia*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus schoenobaenus*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus palustris*			i	R			X		X	
B		*Acrocephalus arundinaceus*			i	P			X		X	
B		*Lanius senator*			i	P			X		X	
F		*Esox lucius*			i	P			X			
M		*Neomys fodiens*			i	P			X		X	
M		*Rhinolophus hipposideros*			i	P	X		X		X	
M		*Barbastella barbastellus*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis bechsteini*			i	P						X
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus kuhli*			i	P						X
M		*Martes martes*			i	C		X	X		X	
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	

M		*Muscardinus avellanarius zeus*			i	P						X
M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Butomus umbellatus*			i	P						X
P		*Corynephorus canescens*			i	R						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Drosera intermedia*			i	R						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	R						X
P		*Euphorbia palustris*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	R						X
P		*Hottonia palustris*			i	R						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	P						X
P		*Orchis laxiflora*			i	P						X
P		*Pedicularis palustris*			i	R						X
P		*Peucedanum oreoselinum*			i	R						X
P		*Peucedanum palustre*			i	R						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Spergula morisonii*			i	R						X
P		*Thelypteris palustris*			i	R						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Lacerta agilis*			i	C	X		X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X

R		*Coronella austriaca*			i	P	X		X		X	
R		*Natrix natrix*			i	C			X		X	
R		*Vipera aspis*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	70 %
N26 : Forêts (en général)	20 %

Autres caractéristiques du site

Site limitrophe avec le site FR8201632 "Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saone" de la région Rhône-Alpes

Vulnérabilité
: L'activité traditionnelle d'élevage peu intensive a permis l'entretien d'une partie du patrimoine naturel prairial. Une nette tendance vers des pratiques plus intensives (drainage, fauche précoce...) occasionne actuellement une régression importante et rapide des habitats naturels.
La culture entraîne la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une pollution des zones humides (mares, frayères à Brochets).

Le développement de la populiculture entraîne un morcellement important des prairies et la réduction des territoires de reproduction du Râle de Genêts et du Courlis cendré. Des dates de fauche trop précoces sont par ailleurs néfastes à la reproduction de ces espèces.

Les espèces de tourbières et des dunes sableuses sont très sensibles à la fermeture naturelle des milieux.

4.2 Qualité et importance

Ce site est composé de deux ensembles remarquables :

- Le Val de Saône et la basse Seille avec leurs bois et leurs prairies inondables accueillent les derniers couples de Râle des Genêts de Bourgogne, en nette régression depuis 10 ans. Les bas-fonds humides abritent la Gratiole officinale et sont utilisés par le Brochet lors du frai.

- L'ensemble dunes éoliennes - tourbières - étang de la Truchère constitue un site exceptionnel pour la faune et la flore. Il est classé en Réserve naturelle.

Les prairies alluviales sont dominantes dans les lits majeurs de la Saône et de la basse Seille. Elles abritent des sites de nidification pour des espèces remarquables (Râle des Genêts, Courlis cendré).

Les dunes continentales de la Truchère sont des milieux très originaux pour la Bourgogne ; elles accueillent des espèces végétales très spécialisées et rares pour la région (Corynéphore, Spargoute printannière...).

Installées sur les zones sableuses, les tourbières se caractérisent par une couche de tourbe plus ou moins épaisse déterminant la présence d'espèces rares et protégées (Rossolis, Fougère des marais...).

Les forêts inondables se présentent sous la forme de petits massifs de forêts alluviales à bois dur dans les lits majeurs de la Saône et de la Seille (Chênaie pédonculée à Frêne et Orme). Plus localement, on note la présence de forêts à bois tendre (Aulne et Saule) occupant les fonds humides. Ce sont des milieux à grande activité biologique où nichent de nombreux oiseaux ; ils comptent parmi les dernières reliques de la forêt alluviale originelle.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
L	A08	Fertilisation		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		O
L	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		O
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A03	Fauche de prairies		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

*BROYER J. 1982 : Contribution a la connaissance de l'avifaune du Val de Saone. Le Bievre.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	3 %

53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	11 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	VAL DE SAONE : LA TRUCHERE		3%
53	Réserve de chasse sur DPF		%
22	FC de Préty, Lacrost, La Truchère, Ratenelle		11%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	VAL DE SAONE : LA TRUCHERE		3%

5.3 Désignation du site

La sélection du site a été effectuée sur la base de l'inventaire des zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO), conduit de 1986 à 1991.
La ZICO n° RA02 "Val de Saône" concerne les régions Bourgogne et Rhône-Alpes ; elle s'étend depuis Tournus en Saône-et-Loire jusqu'à Thoissey dans l'Ain. D'une superficie totale de 11 769 ha, elle en compte 2 055 en Bourgogne.

La réserve naturelle de La Truchère, d'une superficie de 93 ha dans la ZICO, a été désignée en zone spéciale de protection n° FR2610006.

Le périmètre mis a consultation au cours de l'été 2003 correspond à celui du pSIC n° 2600979. Par rapport au périmètre bourguignon de la ZICO, les principales différences sont les suivantes :
- une extension depuis Romenay jusqu'à Louhans ;
- le retrait des terrains inondables de Lacrost, fortement modifiés ;
- le retrait des espaces situés en rive droite de la Saône, également fortement modifiés ;
- le retrait d'espaces non inondables et sans intérêt communautaire sur La Truchère Ratenelle ;
- le recentrage du projet de ZPS sur la Seille, le vaste ensemble prairial de la Saône situé dans l'Ain faisant l'objet d'une démarche parallèle assurée par la DIREN Rhône-Alpes.
Le périmètre du projet de zone de protection spéciale soumis à consultation portait ainsi sur 3056 ha, soit un accroissement de 49% de la superficie inventoriée en ZICO en 1991. Ce nouveau périmètre constitue une extension de la ZPS n°2610006 existante.

Suite à la consultation, le périmètre du projet de ZPS a été quelque peu modifié.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - Chemin du Moulin des Etangs 21600- FENAY - pour la réserve naturelle de la Truchère. Office national des Forêts - 29 rue de Talant 21000 DIJON - pour les forêts communales soumises.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=I_IFD_REFDOC_0190791&DOCBASE=IFD_SIDE

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Il existe actuellement sur le site :
- un plan de gestion sur la Réserve naturelle de la Truchère
- une opération locale en Bresse

Les principales orientations de gestion sont :
- fauche tardive des prairies
- une partie des forêts communales est soumise au régime forestier
- entretien des biotopes 6230, 6410, 91D0, 7110, 7140, 2330, 2310 de la Réserve Naturelle
- limitation des plantations de peupliers dans les prairies